

ÊTRE ÉTUDIANT À ARTS²

ARTS² est une École Supérieure des Arts (Bachelor – Master) dépendant directement du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté Française de Belgique). La taille de l'École (quelque 650 étudiants) lui a conservé une atmosphère particulièrement chaleureuse, mais elle s'inscrit dans une large et prestigieuse communauté éducative supérieure (Université/Hautes Écoles) au sein du **Pôle hainuyer**, qui offre de nombreux avantages à ses étudiants.

ARTS² a pour mission de former des artistes interprètes et créateurs dans ses trois domaines d'habilitation :

- Arts visuels
- Musique
- Théâtre

S'y ajoute une vocation pédagogique (master didactique et agrégation de l'Enseignement Secondaire Supérieur).

Deux principes fondamentaux la guident :

- **Acquisition** de la maîtrise des techniques, des savoirs intellectuels et des différents savoir-faire et savoir-être liés au domaine choisi par l'étudiant ;
- **Pratique artistique « événementielle »** ancrant la formation de manière continue au moyen de projets en relation avec le monde culturel.

La complémentarité de ces principes, mise en œuvre au quotidien, favorise l'insertion professionnelle des diplômés en tant qu'artistes responsables dans la société. **ARTS²** propose des études ouvertes sur le monde, imprégnées, suivant les domaines et les options choisies, des courants artistiques de notre époque, des nouvelles technologies ou des traditions les plus solides. L'interdisciplinarité rendue possible par le voisinage immédiat des trois domaines est un atout apprécié des étudiants.

ARTS² : acteur culturel et social

ARTS² donne aux étudiants les outils nécessaires pour s'insérer dans le contexte socio-économique actuel. À cette fin, elle encourage :

- la formation à l'enseignement sous forme du Master à finalité didactique ou de l'agrégation, en collaboration avec l'enseignement secondaire supérieur, l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit et l'Enseignement général ;
- la collaboration avec les institutions d'enseignement supérieur dans le souci d'une formation complète et harmonieuse, en parfaite complémentarité ;
- la promotion *extra muros* des réalisations artistiques de l'École ;
- la prise de conscience de la richesse des métissages culturels dans la société actuelle.

ARTS², partenaire culturel au rayonnement croissant

ARTS² est nichée dans **deux superbes bâtiments historiques classés**. Ils sont situés au centre de **Mons**, ville d'art, capitale historique du Hainaut inscrite au cœur de l'Europe et au centre du carrefour routier, ferroviaire et aérien Bruxelles/Paris. Mons a été la **Capitale Européenne de la Culture 2015**. C'est une ville universitaire et jeune d'esprit, à taille humaine, en plein redéploiement économique et culturel, riche en institutions innovantes. **ARTS²** est ainsi **au centre d'un important réseau d'acteurs culturels** (création, diffusion, production) :

Ville de Mons – Manège.Mons – Charleroi/Danses (danse) – Orchestre royal de Chambre de Wallonie – Musiques Nouvelles – BAM (Musée des Beaux-Arts de Mons) – MAC's (Musée des Arts Contemporains, Grand-Hornu) – Grand-Hornu Images – TechnocITÉ (Centre de compétences et de formation) et CECN2 (Centre des Écritures Contemporaines et Numériques) – UMons (Université de Mons) – Wallimage (Fonds régional d'investissement dans l'audiovisuel) – Musée de la Photographie (Charleroi) – Transcultures – Festival du Hainaut – Musicales de Beloeil – Kulturmarkt (Antwerpen) – Ars Musica (Bruxelles) – Le Phénix (Valenciennes) - Le Théâtre du Nord (Lille)...

OBJECTIFS PARTICULIERS

Domaine des Arts visuels

La créativité dans les arts visuels, les arts de l'espace et les arts plastiques est devenue un élément central. Plus qu'une tradition, il s'agit de transmettre l'appétit de la découverte, sans négliger les techniques et les savoirs utiles.

Les formations s'organisent autour d'Ateliers regroupant un ensemble cohérent de matières artistiques, théoriques ou techniques. Celles-ci favorisent la pratique raisonnée d'une discipline, tant dans ses aspects pratiques ou techniques, que par les ressources de la sensibilité et de la pensée. La première année (BAC 1) est partiellement pluridisciplinaire. En BAC 3 puis en Master, l'étudiant fait le choix d'approfondir une série de disciplines annexes (performance, livre d'artiste, etc.). À la fin de son parcours, l'étudiant doit être à même de conduire un programme personnel de recherches et des réalisations dans la discipline qu'il a choisie, avec les moyens d'expression qu'il aura privilégiés et dans le langage personnel qu'il se sera forgé.

Domaine de la Musique

Héritier direct de la tradition prestigieuse des Conservatoires royaux belges (Bruxelles, Liège, Mons, Antwerpen et Gent), le domaine de la Musique (Conservatoire supérieur) développe la technique instrumentale, vocale et/ou d'écritures, de direction d'orchestre et de chœur en suscitant chez l'étudiant une véritable autonomie artistique et en conservant une dimension humaine (les étudiants voient chaque semaine leur professeur!). La découverte des répertoires non classiques, des langages contemporains, des arts de la scène, des technologies nouvelles, des techniques d'écriture, contribue à l'ouverture caractérisant les formations, par ailleurs héritières de solides et exigeantes traditions artistiques.

Un large accent est mis sur les pratiques collectives (orchestre, ensemble vocaux, improvisation, musique de chambre) et leur mise en évidence au sein et au-dehors de l'École par une politique de réauditions *extra muros* et un soutien aux étudiants en fin de formation et aux alumni. Par ailleurs, une solide formation intellectuelle et culturelle vient compléter la formation tout au long des études, allant de l'histoire de la musique au marketing en passant par l'ear-training ou l'histoire comparée des arts.

Domaine du Théâtre

Le programme pédagogique du domaine (Conservatoire supérieur) vise la formation de l'acteur. Il entoure celle-ci d'un ensemble coordonné de cours de base et de cours généraux. Le processus est à la fois continu et décliné en événements, exercices d'application concentrés dans le temps. L'option – spécificité d'ARTS² – propose deux modes d'approche différents de la formation initiale : l'étudiant travaille au sein d'un groupe qui a le même vocabulaire théâtral et les mêmes bases, mais rencontre aussi l'autre, préfigurant le métier d'acteur fait de continues adaptations. En Bac 3 et Master, des projets réunissent étudiants des deux classes et des deux niveaux. Le rôle est abordé via ses trois paramètres (langue, corps, espace) ; la représentation via ses trois composantes (texte, acteur, mise en scène) ; le tout au travers des trois pôles fondamentaux de la formation de base (voix, corps, mouvement) délivrée en bachelier. L'itinéraire va de l'improvisation pure jusqu'à la mise en scène la plus élaborée.

En master, ce sont les « rencontres-chocs », resserrées dans le temps, avec de grands professionnels des arts de la scène qui bouleversent, avec leurs exigences esthétiques singulières, les « certitudes » acquises. Une quinzaine d'intervenants extérieurs rejoignent ainsi chaque année l'équipe de base et prennent en charge des projets avec les étudiants, avec une large place donnée à la dimension interdisciplinaire (danse, musique, arts plastiques, cinéma...). Le programme pédagogique du Master consiste en la réalisation de trois projets. L'objectif final de la formation est de donner « le dernier mot » au jeune artiste, en lui permettant de découvrir sa « manière d'être », sa singularité d'interprète et de créateur qui l'accompagnera dans sa vie professionnelle.

ORGANISATION GÉNÉRALE DES ÉTUDES

Les études – classées au niveau supérieur de type long – sont organisées en années académiques, divisées en trois quadrimestres. Elles sont structurées en deux cycles conduisant à l'obtention des diplômes suivants :

- Baccalauréat de transition en Arts Plastiques, Visuels et de l'Espace, en Musique ou en Théâtre (3 années);
- Master en Théâtre (1 année), en Arts plastiques, Visuels et de l'Espace ou en Musique (2 années);
- Agrégé de l'enseignement secondaire supérieur (AESS) en Arts plastiques, visuels et de l'Espace, en Musique ou en Théâtre et Arts de la Parole.

Sauf pour le Théâtre (Master unique en une année), l'École dispense trois sortes de masters en deux ans :

- à finalité spécialisée
- à finalité didactique
- à finalité approfondie (master préparatoire au 3^e cycle universitaire)

DOMAINE DES ARTS PLASTIQUES, VISUELS ET DE L'ESPACE

Baccalauréats

- ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR
- ARTS NUMÉRIQUES
- COMMUNICATION VISUELLE ET GRAPHIQUE
- DESSIN
- IMAGE DANS LE MILIEU
- GRAVURE
- PEINTURE

Masters spécialisés

- ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR
- ARTS NUMÉRIQUES
- COMMUNICATION VISUELLE ET GRAPHIQUE
- DESIGN URBAIN Design d'exposition
- DESSIN
- GRAVURE
- IMAGES DANS LE MILIEU
- PEINTURE

Masters didactiques

- ARTS NUMÉRIQUES
- COMMUNICATION VISUELLE
- DESSIN
- GRAVURE
- IMAGES DANS LE MILIEU
- PEINTURE

Masters approfondis

- ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR
- ARTS NUMÉRIQUES
- COMMUNICATION VISUELLE ET GRAPHIQUE
- DESSIN
- GRAVURE
- IMAGES DANS LE MILIEU
- PEINTURE

DOMAINE DE LA MUSIQUE

Baccalauréats

- COMPOSITION / MUSIQUES APPLIQUEES ET INTERACTIVES
- ÉCRITURE ET THÉORIE MUSICALE
Composition
- FORMATION INSTRUMENTALE
Claviers : piano, orgue, accordéon
Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare, harpe
Percussions
Vents : basson y compris contrebasson, clarinette y compris clarinette mi bémol et clarinette basse, flûte traversière y compris piccolo, hautbois y compris cor anglais, saxophone alto et autres, cor, trompette y compris bugle et cornet, trombone y compris trombone basse
- FORMATION VOCALE
Chant
- MUSIQUE ÉLECTROACOUSTIQUE
Composition acousmatique

Masters spécialisés, didactiques ou approfondis

En plus des formations précitées au point « Baccalauréats » :

- ÉCRITURE ET THÉORIE MUSICALE
Direction chorale
Direction d'orchestre
Ecritures classiques
Formation musicale
- FORMATION INSTRUMENTALE
Claviers : accompagnement au piano

DOMAINE DU THÉÂTRE

Baccalauréats

- ART DRAMATIQUE

Master

- ART DRAMATIQUE

AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR

L'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS) consiste en une formation psychopédagogique et méthodologique complémentaire comprenant des aspects généraux, spécifiques et pratiques. Elle comprend au moins 300 heures d'activités d'enseignement pouvant s'étaler sur deux ans. La formation est accessible aux titulaires d'une licence ou d'un Master spécialisé en APVE, Musique ou Théâtre et aux étudiants inscrits en Master APVE, Musique ou Théâtre.